

N° 120. parcelle de pré
à pré voisine et ancienne
sement. Sect. Bizoni

St. de M. et M.
Sect. Bizoni. N° 120
Service de l'Instruction
Publ. et approuvé
par M. le Préfet de M. et M.
M. le 11 Juin 1968
J. B. Raffour.

Le Conseil autorise le Maire à passer un marché de pré à pré avec l'Entreprise Bizoni
et pré à lieux - voir - pour les travaux de viabilité des terrains situés à l'ouest du lotis-
sement de Blanches Vignes.

Le marché se montant à 29.850 F est accepté par l'Assemblée.
Le financement est prévu sur l'emprunt de 48.000 F (dél. de rétro, du 29
avril 1968 approuvé le 7/2/1968)
L'entrepreneur est dispensé de fournir un cautionnement.